

Cursus en emploi (dispositif Flex)

Comment est organisé le cursus en emploi ?

Jusqu'en juin 2022, le cursus en emploi de la filière « Économie d'entreprise » était un programme d'études 100% présentiel. Les cours étaient répartis sur une journée (de 8h15 à 20h45) et trois soirées (de 18h15 à 21h30) chaque semaine pendant 4 ans.

Suite au développement de nouveaux vecteurs d'enseignement numériques et à la généralisation des modes de travail hybrides, le cursus en emploi a été flexibilisé depuis la rentrée académique de septembre 2022.

Basé sur une approche novatrice, qui combine des cours en présentiel, en ligne et en apprentissage autonome, le **dispositif Flex** a pour objectif de permettre aux étudiant-es de concilier formation, travail et vie privée. Il vise ainsi à répondre aux besoins et aux contraintes des étudiant-es qui cherchent à s'investir dans une formation Bachelor tout en poursuivant une activité professionnelle entre 50% et 80%.

Comment se déroule la formation « Flex » ?

De manière générale, la formation s'articule autour de cours en présentiel à la HEG, en ligne et en apprentissage autonome répartis de la manière suivante :

	1ère année Semestres 1 et 2	2ème année Semestres 3 et 4	3ème année Semestres 5 et 6	4ème année Semestres 7 et 8	
Journée de cours en présentiel	JEUDI	LUNDI	MARDI	VENDREDI	
Soirée de cours en présentiel	LUNDI	MARDI	MERCREDI	MERCREDI	
Soirée de cours en ligne / en AA	MARDI	MERCREDI	MERCREDI	LUNDI*	LUNDI** MARDI** MERCREDI** JEUDI**
Soirée de cours en ligne / en AA	MERCREDI	JEUDI	JEUDI	MARDI* JEUDI*	

*Deux de ces trois soirées seront en présentiel au semestre 7 en raison des options secondaires

**Une de ces quatre soirées sera en présentiel au semestre 8 en raison des options secondaires

Les horaires de cours en journée ont lieu de 8h15 à 20h45, ceux en soirée, qu'ils soient en présentiel ou en ligne, de 18h15 à 21h30.

Pour la 4^{ème} année (semestres 7 et 8), les cours sont donnés intégralement en présentiel à la HEG car les options principale et secondaires sont proposées en commun aux étudiant-es en emploi et à plein temps. Mise à part une soirée au semestre 7, les autres soirées de cours dépendront des options choisies.

Les cours **en présentiel** ont lieu à la HEG chaque semaine sur **une journée et demi** (soit une journée et une soirée), en fonction de l'année de formation.

Exceptions : Durant la 1^{ère} semaine de cours (semaine de rentrée académique) et la 14^{ème} semaine de cours (avant dernière semaine de cours du semestre), **tous les cours ont lieu en principe 100% en présentiel** que ce soit en journée ou en soirée.

Les cours **en ligne** sont donnés en direct par les enseignants sur Microsoft « Teams ». Pendant les cours en ligne, les modalités d'enseignement peuvent varier en fonction des choix pédagogiques des enseignant-e-s et peuvent notamment inclure des cours en direct, des corrections d'exercices/cas pratiques en direct, des capsules vidéo, du matériel à visionner / travaux pratiques ou du micro-learning.

Les cours **en apprentissage autonome (AA)** sont constitués d'activités qui font partie intégrante de la formation, qui peuvent être réalisées au moment le plus propice dans la semaine, mais qui **doivent impérativement être réalisées pour la séance de cours suivante**. L'apprentissage autonome est introduit principalement dès la 2^{ème} année. Les activités, laissées au choix de l'enseignant-e, peuvent prendre la forme de vidéos, powerpoints animés, tests, parcours pédagogiques, lectures, cas pratiques.

A noter que :

- Les activités en apprentissage autonome sont annoncées à l'avance.
- Le temps nécessaire à la réalisation des activités en apprentissage autonome peut être égal au temps de cours hebdomadaire, **hors activités de révisions et préparation des cours**.
- Des séances de coaching ou de soutien peuvent être organisées pendant les soirées dédiées à l'apprentissage autonome.

Afin de garantir le succès de cette méthode pédagogique, il est attendu de la part des étudiant-e-s un comportement sérieux et professionnel et une attitude proactive.

Renseignements complémentaires

- concernant **l'organisation du programme Flex**, vous pouvez contacter : Mme Caroline Schaerer (caroline.schaerer@hesge.ch), Maître d'enseignement HES et coordinatrice du programme
- concernant **la procédure et les conditions d'admission**, merci de vous référer à la page : <https://www.hesge.ch/heg/formations/inscriptions-admissions>